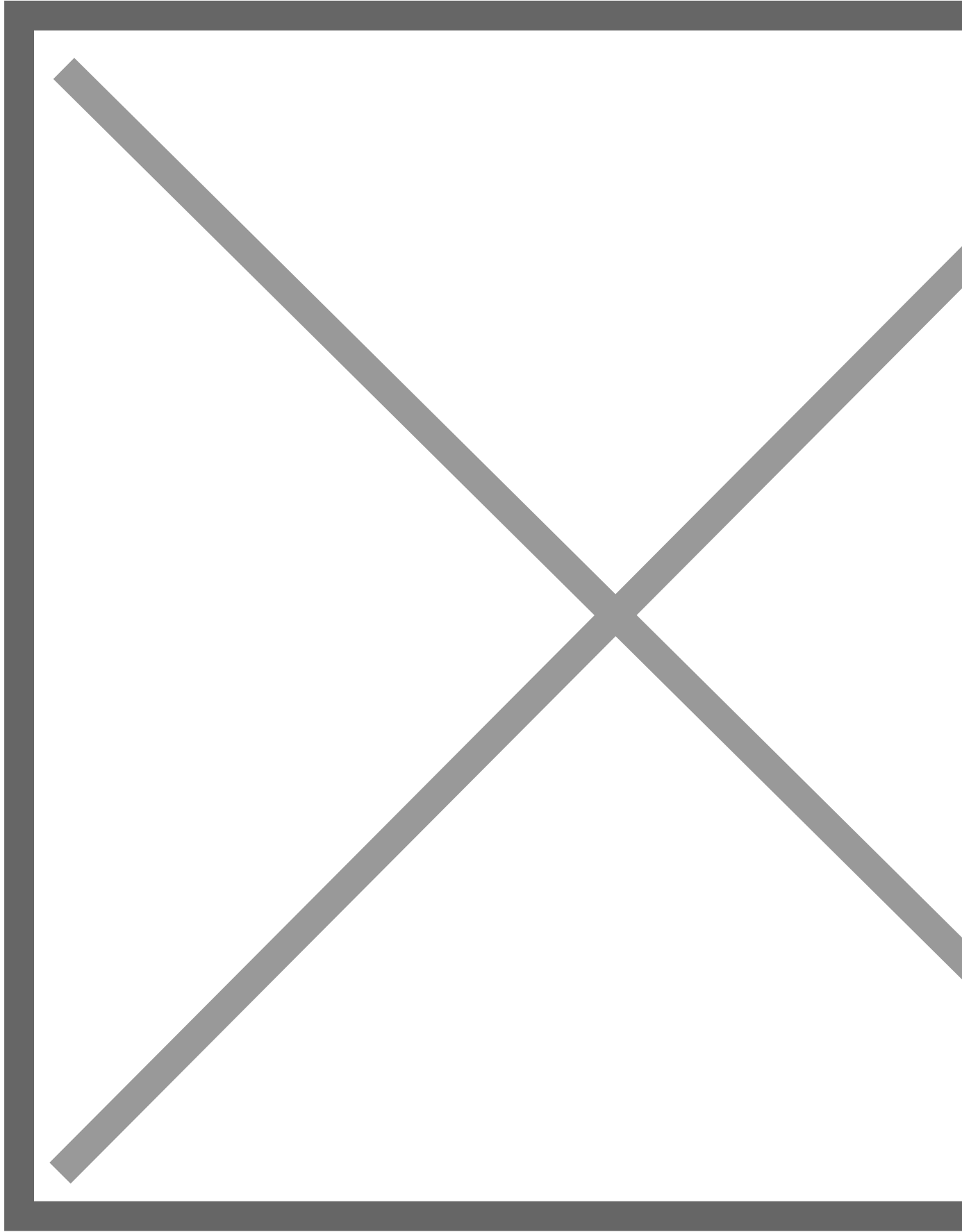


Un besoin urgent d'action : communiqué Al Haq sur la situation en Cisjordanie

## Description

*Alerte d'action : Il est urgent de protéger les Palestiniens, alors qu'Israël intensifie sa violence génocidaire et coloniale en Cisjordanie, notamment à Jérusalem et à Tulkarem.*

Par Al Haq, le 29 janvier 2025



Depuis le 19 janvier 2025, le jour même de l'entrée en vigueur du [cessez-le-feu](#) à Gaza, les forces d'occupation israéliennes et les colons israéliens ont intensifié leurs attaques contre les Palestiniens en Cisjordanie. Ils ont notamment mené une campagne d'arrestations massives, comme celle qui a eu lieu dans la ville d'[Azzun](#), à Qalqilya, le 20 janvier, et imposé des restrictions sévères à la liberté de circulation, notamment en multipliant les points de contrôle, les barrières en fer à l'entrée des villages et des villes, et les barrages routiers, piégeant ainsi 3,3 millions de Palestiniens dans toute la Cisjordanie, y compris à l'est de Jérusalem. Parallèlement, des colons israéliens, sous la protection de l'armée israélienne, ont mené des attaques violentes contre des Palestiniens dans plusieurs régions, notamment à [Sinjil](#), dans le gouvernorat de Ramallah, le 19 janvier, en incendiant des maisons et des véhicules palestiniens et en lançant des pierres, ce qui a entraîné de nombreuses blessures, des fractures et des cas de brûlures et de suffocation nécessitant un traitement médical.

Deux jours plus tard, le 21 janvier, l'armée israélienne a lancé une attaque militaire à grande échelle, baptisée « Mur de fer », visant le gouvernorat de Jéricho. Cela implique l'imposition d'un siège total sur le camp de réfugiés de Jéricho, l'utilisation d'un vaste déploiement de forces militaires, y compris des centaines de soldats d'occupation israéliens et de tireurs d'élite, le recours à des frappes aériennes et à des drones de reconnaissance, ainsi qu'à une série de véhicules militaires, y compris des bulldozers D9 et D10. La majorité des résidents du camp de réfugiés de Jéricho ont été placés de force. Nombre d'entre eux ont reçu l'ordre de l'armée israélienne de quitter le camp par une seule voie de sortie et auraient été fouillés à leur sortie, certains d'entre eux ont été arrêtés. Les familles restantes vivent dans un grave danger, sans accès à l'eau, à l'électricité et à d'autres services de base. Les FIO ont également assiégé l'hôpital du gouvernorat de Jéricho, où sont réfugiés un certain nombre de patients palestiniens, leurs accompagnateurs et le personnel médical, et dont les installations sont déjantées et court de nourriture, d'eau et de carburant. De plus, l'armée israélienne a démantelé les infrastructures routières autour de l'hôpital, empêchant les ambulances de s'y rendre. Toutes les routes menant au camp de réfugiés de Jéricho, ainsi que certaines routes du camp et de la ville de Jéricho, ont été détruites au bulldozer. En outre, l'armée israélienne a détruit des maisons palestiniennes dans le camp, notamment à l'aide de bulldozers, de bombes et en mettant le feu à des maisons.

Le 27 janvier, l'armée israélienne a étendu son attaque militaire au gouvernorat de Tulkarem, notamment à la ville de Tulkarem et aux camps de réfugiés de Nur Shams et de Tulkarem. L'armée israélienne a placé de force de nombreuses familles palestiniennes du camp de réfugiés de Tulkarem, les laissant sans abri, et continue de détruire les infrastructures et les habitations du camp. L'hôpital gouvernemental de Tulkarem a également été assiégé par les FIO. Le siège imposé aux villes et aux camps de réfugiés de Tulkarem et de Jéricho empêche les Palestiniens d'accéder aux biens de première nécessité, car il restreint la circulation des résidents et impose la terreur parmi eux.

À l'heure où nous publions ces lignes, l'armée israélienne a tué 20 Palestiniens, dont deux enfants, dans les gouvernorats de Jéricho et de Tulkarem en neuf jours, selon les premières informations recueillies par Al-Haq. Parmi eux, 10 Palestiniens ont été tués le premier jour de l'attaque militaire, le 21 janvier, dont beaucoup alors qu'ils tentaient de quitter le camp de

rÃ©fugiÃ©s de JÃ©rÃ©mie et les zones environnantes. En outre, environ 45 Palestiniens auraient Ã©tÃ© blessÃ©s Ã JÃ©rÃ©mie. Des attaques de lâ??armÃ©e israÃ©lienne contre des journalistes et du personnel mÃ©dical ont Ã©galement Ã©tÃ© signalÃ©es. Lâ??attaque militaire se poursuit, de mÃªme que le siÃ©ge des hÃ´pitaux gouvernementaux de JÃ©rÃ©mie et de Tulkarem, la destruction des infrastructures et la dÃ©molition des maisons.

Lâ??attaque militaire en cours contre les gouvernorats de JÃ©rÃ©mie et de Tulkarem sâ??inscrit dans le contexte dâ??au moins [trois annÃ©es](#) dâ??escalade de la violence en Cisjordanie. IsraÃ©l emploie Ã JÃ©rÃ©mie et Ã Tulkarem les mÃªmes mÃ©thodes illÃ©gales quâ??Ã Gaza, en particulier des attaques contre des hÃ´pitaux et des centres de soins, et lâ??utilisation dâ??une force excessive et aveugle, causant dâ??importantes destructions. La situation dans le nord de la Cisjordanie rappelle douloureusement les premiÃ¨res semaines qui ont suivi le 7 octobre 2023, avec les incitations gÃ©nocidaires israÃ©liennes, les infrastructures palestiniennes et les civils systÃ©matiquement pris pour cible par lâ??armÃ©e israÃ©lienne, obligeant les Palestiniens Ã fuir pour sauver leur vie dans des abris oÃ¹ ils sont privÃ©s de nourriture et des conditions de base de la survie humaine. En effet, la rhÃ©torique gÃ©nocidaire et la propagande des responsables israÃ©liens, qui ont accompagnÃ© les atrocitÃ©s commises Ã Gaza, sont de plus en plus souvent appliquÃ©es Ã lâ??ensemble des Palestiniens. Par exemple, le ministre israÃ©lien de la dÃ©fense, [IsraÃ©l Katz](#), a qualifiÃ© lâ??attaque militaire contre JÃ©rÃ©mie de Â« premiÃ¨re leÃ§on tirÃ©e de la mÃ©thode des raids rÃ©pÃ©tÃ©s Ã Gaza Â». Lors de lâ??attaque du camp de rÃ©fugiÃ©s de JÃ©rÃ©mie par lâ??armÃ©e israÃ©lienne en aoÃ»t-septembre 2024, IsraÃ©l Katz [a dÃ©clarÃ©](#) quâ??il avait lâ??intention dâ??appliquer Â« la mÃªme dÃ©termination Â» aux camps de rÃ©fugiÃ©s du nord de la Cisjordanie quâ??Ã Gaza, Â« y compris lâ??Ã©vacuation temporaire des rÃ©sidents palestiniens et toutes les mesures nÃ©cessaires Â». En outre, le ministre israÃ©lien des finances, Bezalel Smotrich, a appelÃ© Ã une violence gÃ©nÃ©ralisÃ©e contre les Palestiniens de Cisjordanie, Ã©tablissant une comparaison avec la destruction de Gaza par IsraÃ©l, en [dÃ©clarant](#): Â« Funduq, Naplouse et JÃ©rÃ©mie doivent ressembler Ã Jabalia Â». En novembre 2023, le ministre Smotrich [a dÃ©clarÃ©](#): Â« Il y a deux millions de nazis en JudÃ©e et en Samarie, qui nous haÃ©ssent exactement comme le font les nazis du Hamas-ISIS Ã Gaza Â».

Lâ??attaque militaire menÃ©e par lâ??armÃ©e israÃ©lienne Ã JÃ©rÃ©mie intervient aprÃ¨s plus dâ??un mois dâ??affrontements armÃ©s Ã lâ??intÃ©rieur du camp de rÃ©fugiÃ©s de JÃ©rÃ©mie entre les forces de lâ??AutoritÃ© palestinienne et les acteurs armÃ©s palestiniens, qui, [selon](#) Roland Friedrich, directeur de lâ??UNRWA, ont rendu le camp de rÃ©fugiÃ©s de JÃ©rÃ©mie Â« presque inhabitable Â». En consÃ©quence, les Palestiniens [ont subi des](#) coupures dâ??Ã©lectricitÃ©, des entraves Ã lâ??accÃ¨s aux services essentiels et des restrictions de mouvement â?? des actions qui constituent une forme de punition collective interdite et qui ont laissÃ© le camp et ses rÃ©sidents dans un Ã©tat trÃ¨s vulnÃ©rable.

Alors quâ??un fragile cessez-le-feu se met en place Ã Gaza, Al-Haq alerte que les tactiques gÃ©nocidaires dâ??IsraÃ©l visant Ã dÃ©truire le groupe palestinien sont encore plus manifestes en Cisjordanie, y compris Ã JÃ©rusalem. Le 20 janvier 2025, le chef dâ??Ã©tat-major de lâ??armÃ©e israÃ©lienne, [Herzi Halevi](#), a enjoint les militaires israÃ©liens Ã Â« Ã©laborer des plans pour la poursuite des combats, Ã la fois dans la bande de Gaza â?? et pour des â??opÃ©rations significatives Â» en Cisjordanie. Le 21 janvier, Francesca Albanese, rapporteuse spÃ©ciale des Nations unies sur la situation des droits de lâ??homme dans les territoires palestiniens occupÃ©s depuis 1967, [a averti](#) que Â« la machine de mort israÃ©lienne a intensifiÃ© ses tirs en Cisjordanieâ?!. Si elle nâ??est pas

force de s'arrêter, elle risque d'entraîner la mort de milliers de personnes. Si Israël n'est pas contraint de s'arrêter, le génocide des Palestiniens ne se limitera pas à Gaza. Soyez-en sûrs ».

Al-Haq rappelle que le génocide perpétré par Israël se poursuit en violation des mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de justice (CIJ) à Gaza, avec des actes d'assassinat et un déni continu des conditions de survie documentés depuis le cessez-le-feu. Entre le 22 et le 28 janvier, 193 Palestiniens ont été tués et 397 blessés à Gaza. Ce chiffre inclut les cas où les forces israéliennes ont ouvert le feu sur des Palestiniens, y compris dans des zones situées à l'intérieur ou à proximité des zones tampons identifiées dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu. Le ministre Smotrich a indiqué que des engagements avaient été pris pour une victoire complète par une prise de contrôle progressive de l'ensemble de la bande de Gaza, la levée des restrictions qui nous ont été imposées par l'administration Biden, et le contrôle total de la bande, de sorte que l'aide humanitaire ne parvienne pas au Hamas. Le ministre Ben Gvir a déclaré le 25 janvier : « Nous devons reprendre la guerre. Et détruire ». L'actuelle administration américaine a également fait des remarques suggérant le transfert forcé des Palestiniens de Gaza vers les pays arabes voisins, reprenant ainsi des propositions faites par plusieurs responsables israéliens depuis le début du génocide à Gaza.

Al-Haq rappelle en outre que la violence génocidaire et coloniale d'Israël doit être comprise dans le cadre des objectifs sionistes plus larges visant à éliminer et à remplacer le peuple palestinien autochtone par des Juifs israéliens, dans le cadre de la Nakba en cours contre le peuple palestinien. Cela est notamment démontré par l'attaque militaire en cours, dont le nom, « Mur de fer », n'est pas arbitraire. Il fait référence à l'idéologie par laquelle Vladimir Jabotinsky, l'un des premiers dirigeants sionistes, considérait que le développement de la colonisation sioniste de la Palestine était possible. Jabotinsky a écrit que « la colonisation sioniste doit soit s'arrêter, soit se poursuivre sans tenir compte de la population indigène. Ce qui signifie qu'elle ne peut se poursuivre et se développer que sous la protection d'un pouvoir indépendant de la population autochtone, derrière un mur de fer que la population autochtone ne peut franchir ». Si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes, la violence génocidaire d'Israël à l'encontre du peuple palestinien persistera.

Dans son avis consultatif de juillet 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a estimé qu'Israël, puissance occupante, avait annexé, par ses politiques et ses pratiques, de vastes parties du territoire palestinien occupé (TPO). Auparavant, en 2020, l'administration Trump avait dévoilé un plan approuvant ouvertement l'annexion par Israël de plus de 30 % de la Cisjordanie. Al-Haq met en garde contre l'accélération de la conduite des autorités israéliennes visant à consolider leur contrôle permanent sur le TPO, les responsables israéliens assurant que l'annexion est « sur la table ».

L'incapacité de la communauté internationale et des Hautes Parties Contractantes aux Conventions de Genève à s'opposer aux violations manifestes du droit international par Israël, qui dure depuis des décennies, favorise le climat d'impunité dans lequel les autorités israéliennes perpétuent leur violence génocidaire et coloniale à l'encontre du peuple palestinien. Pour mettre fin à cette violence, tous les États doivent immédiatement respecter leurs obligations en vertu du droit international, en particulier la lumière de l'avis consultatif de la CIJ

---

de juillet 2024, qui exige qu'Israël mette fin à sa présence illégale dans le territoire palestinien occupé et qu'il en retire les colons.

À la lumière de ce qui précède, nous appelons la communauté internationale et tous les États tiers, y compris les Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève, à :

Saisir l'occasion offerte par la Conférence des Hautes Parties Contractantes aux Conventions de Genève [précitée](#) en mars 2025 pour identifier et assurer, à la lumière de la négation et de la violation continues par Israël des ordonnances de la CIJ, l'application effective de la Quatrième Convention de Genève.

S'attaquer aux causes profondes du génocide en démantelant le régime d'apartheid sioniste-colonial d'Israël et en mettant fin à l'occupation illégale ;

Veiller à ce que les Palestiniens exercent leur droit au retour dans ce qui reste de leurs maisons à Gaza, dans la sécurité, la protection et la dignité, et assurer la fourniture d'abris, de nourriture et de soins médicaux aux Palestiniens déplacés dans le TPO, et s'abstenir de soumettre les Palestiniens à la déportation en dehors du TPO ou au transfert forcé à l'intérieur de celui-ci ;

Imposer des sanctions, y compris des sanctions bancaires, financières, économiques, commerciales et diplomatiques à l'encontre d'Israël ;

Imposer un embargo militaire bilatéral, englobant toutes les armes, les technologies militaires, les équipements de surveillance de la sécurité, le matériel, la formation et les exercices conjoints, et mettre un terme à toutes les exportations, importations et transferts, y compris les pièces et composants et autres biens à double usage, à destination et en provenance d'Israël ;

Imposer des sanctions ciblées aux personnes et institutions complices israéliennes et internationales qui contribuent aux crimes internationaux d'Israël contre les Palestiniens ;

Enquêter et poursuivre les ressortissants impliqués dans les crimes internationaux contre les Palestiniens, y compris les citoyens ayant la double nationalité qui servent dans l'armée israélienne, ainsi que les mercenaires ou les personnes impliqués dans les violences commises par les colons ;

Activer les dispositifs de justice universelle afin que les auteurs présumés de crimes internationaux répondent de leurs actes ;

Examiner toutes les interactions diplomatiques, politiques et économiques avec Israël pour s'assurer qu'elles ne soutiennent pas ou ne fournissent pas d'aide ou d'assistance à sa présence illégale dans le TPO, ou à ses violations du droit humanitaire international ;

Annuler ou suspendre les relations économiques et les accords commerciaux avec Israël qui pourraient contribuer à sa présence illégale et aux violations du droit humanitaire international dans le territoire palestinien occupé ;

Traduction : JB pour l'Agence Média Palestine

Source : [Al Haq](#)

**date crÃ©e**  
2025/02/03